



FICHE OPERATIONNELLE

Plan triennal visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Ministères sociaux 2022-2024

Titre de l'action :	Accompagner les parcours professionnels des personnes en situation de handicap (réf. Plan triennal 2022-2024 : <i>Axe 2 – Réussir l'insertion et le maintien dans l'emploi</i>)
Objectif de l'action :	Poursuite des suites de l'expérimentation de mise en œuvre du Décret du 13 mai 2020 via notamment la création d'une commission chargée d'évaluer l'aptitude les candidatures
Détail de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Procéder à un premier bilan de l'expérimentation- Fixer des quotas de candidats au dispositif afin d'augmenter à terme le nombre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi s'inscrivant dans ce dispositif- Mettre en œuvre des campagnes de communication concernant cette expérimentation.- Assurer un suivi de cette expérimentation via le réseau des référents handicap.- S'assurer, via des formations et autres dispositifs d'accompagnement, que les bénéficiaires de ce détachement soient mis en capacité d'intégrer leur corps d'affectation
Chefferie de projet :	Mission handicap, accidents, maladies et instances médicales
Partenaires / Equipe projet	Mission recrutement Mission handicap, accidents, maladies et instances médicales
Planning :	Poursuite de l'expérimentation de 2022 à 2024
Public cible :	Agents pouvant bénéficier de ce dispositif
Budget :	

Indicateurs / Cibles :	Nombre d'agents pouvant bénéficier du dispositif par an Nombre d'agents aptes à être intégrés au sein du corps d'affectation par rapport au nombre d'agents bénéficiaires
Observations :	